MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ORGANISATION TERRITORIALE ET DES PROFESSIONS DE SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre déléguée

Paris, le 26 OCT. 2022

Nos Réf. : D-22-019943 / DDC-DREG-CP / ars-mc
Vos Réf. : votre courrier du 31 août 2022

Monsieur le Député, cher Jean Paul,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la question de la création d'un Centre hospitalier universitaire (CHU) au Havre.

Le Groupement Hospitalier du Havre (GHH), vous le savez, dispose déjà d'une universitarisation dans certaines activités. Il y a notamment deux Professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH) qui exercent en pneumologie et en pédopsychiatrie. D'autres recrutements de professionnels universitaires sont prévus dans les prochaines années avec le soutien du CHU de Rouen, de la faculté de médecine de Rouen et de la Métropole.

Le CHU apporte également son appui direct au GHH dans les spécialités et services en tension. Ainsi, des PUPH du CHU peuvent être amenés à être désignés chefs de service au GHH pour assurer le développement des activités et favoriser l'accueil d'étudiants et d'internes. C'est le cas par exemple en anesthésie-réanimation et en ophtalmologie.

Il convient de préciser que le GHH a vu ces dernières années son nombre d'internes en médecine augmenter fortement : il y avait en effet 83 internes en novembre 2011, ils sont 123 au dernier semestre soit une augmentation de 50 % sur les 10 dernières années.

L'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie travaille de manière régulière avec l'université, le CHU et les autres hôpitaux pour développer davantage de stages d'internes en dehors des services universitaires et ainsi accroître l'attractivité des services hospitaliers dits « périphériques ». Le développement de stages au cours du 2ème cycle en dehors du CHU de Rouen est également à l'étude.

Le GHH fait également l'objet d'un soutien de l'ARS sur les postes offerts au titre du post-internat. Entre 2017 et 2021, il a bénéficié de 64 postes d'assistants spécialistes régionaux effectuant un temps partagé entre le GHH et un service hospitalo-universitaire. Ces postes permettent de fidéliser les jeunes professionnels pour qu'ils restent au sein de l'établissement.

L'ARS a été également particulièrement attentive au maintien au sein de l'établissement des Praticiens à diplôme hors union européenne (PADHUE) lauréats du concours annuel afin qu'ils puissent accomplir leur parcours de formation au sein du GHH et ainsi se fixer ensuite sur place.

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Tél : 01 40 56 60 00
14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies

L'universitarisation concerne également l'odontologie avec la création d'un poste de professeur associé de l'université au sein du GHH. L'établissement, qui reçoit déjà des étudiants chirurgiens-dentistes en provenance de Lille, accueillera dans les prochaines années un nombre important d'étudiants de la nouvelle faculté dentaire de Rouen. L'ambition de l'ARS et de la faculté est en effet de s'appuyer fortement sur le GHH pour la formation des futurs professionnels dentistes.

Cette démarche d'universitarisation du GHH est donc déjà bien engagée grâce à sa collaboration avec le CHU de Rouen, la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Rouen, et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Cette coopération dynamique sur de nombreuses missions pour favoriser l'accès aux soins et la continuité de la prise en charge de la population doit être encouragée et poursuivie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Agnès FIRMIN LE BODO